

d'y donner suite immédiatement mais, en 1924, l'opinion publique a permis l'adoption de la loi du Conseil de recherches par le Parlement. Le Conseil a acquis des laboratoires provisoires où des recherches sur l'utilisation des calcaires magnésiens comme réfractaires ont si bien réussi qu'une industrie de guerre, établie durant le premier conflit mondial, a été rétablie sur une vaste échelle pour devenir une source de matières premières qui ont trouvé débouché dans le monde entier. En conséquence, en 1929-1930, le gouvernement a affecté des fonds à de nouveaux laboratoires.

L'immeuble du Conseil national de recherches, rue Sussex, à Ottawa, a ouvert ses portes en 1932 et, en 1939, commençait la construction de l'édifice de l'aérodynamique sur un emplacement de 130 acres adjacent à la station aérienne d'Ottawa. Plus tard, plusieurs autres immeubles ont été construits sur cet emplacement, dont des laboratoires distincts pour les recherches intéressant les moteurs, l'essence et l'huile, l'hydraulique, les structures, et des ateliers de menuiserie et de travail sur métaux. Ces immeubles ont été agrandis depuis et de nouveaux édifices ont été construits pour le génie et des études sur les basses températures. En 1950, on a poursuivi la construction d'un édifice de l'aérodynamique des grandes vitesses et de laboratoires de chimie appliquée.

Le laboratoire régional des Prairies, érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan, a été inauguré en juin 1948. Le laboratoire régional des Maritimes est en construction sur les terrains de l'Université Dalhousie, à Halifax (N.-É.).

Le Conseil national de recherches a assumé l'administration de l'entreprise d'énergie atomique de Chalk-River le 1^{er} février 1947; les travaux s'y poursuivent conformément aux directives générales établies de temps à autre par la Commission de l'énergie atomique.

Les laboratoires qui relèvent actuellement du Conseil national de recherches sont ceux des divisions de recherches et de médecine, de l'entreprise d'énergie atomique à Chalk-River et ceux de la biologie appliquée, des recherches sur la construction, de la chimie pure et de la chimie appliquée, du génie mécanique (aéronautique et hydraulique), de la physique et de la radio et du génie électrique. Des recherches médicales se poursuivent grâce à des subventions accordées à des travailleurs agréés dans les diverses écoles de médecine et les divers hôpitaux universitaires. La Division du service de renseignements possède un personnel technique itinérant chargé d'aider les petites industries du Canada à appeler l'attention du Conseil sur leurs problèmes d'exploitation. Grâce à ses vastes bibliothèques, le Conseil peut ordinairement fournir très promptement les renseignements requis.

Outre son Service d'information technique, le Conseil national de recherches rend service à l'industrie de deux autres façons principales. D'abord, il encourage les hommes de science des industries à visiter les laboratoires du Conseil et envoie ses propres savants visiter les laboratoires industriels. Un échange libre et constant de personnel et d'informations se fait ainsi entre le Conseil et la plupart des industries dotées de laboratoires. On veut que l'industrie canadienne utilise les laboratoires du Conseil tout comme les services d'une importante société utilisent leurs propres laboratoires comme sources de renseignements et d'aide scientifiques.

En second lieu, le Conseil entreprend, à forfait, des travaux de recherches pour tout établissement aux prises avec un problème impossible à résoudre dans les laboratoires privés de consultation et d'épreuve; en retour, il obtient l'aide d'un grand nombre de sociétés. Le Conseil maintient depuis longtemps des rapports